

Vendredi 4 décembre 2015

Fondation universitaire
(Rue d'Egmont, 11 – 1000 Bruxelles – Salle A)

Le commerce en ligne a le vent en poupe. Les consommateurs se tournent de plus en plus vers l'internet pour faire leurs achats (spécialement avec un appareil mobile, de type smartphone ou tablette). Quant aux entreprises, elles doivent tenir compte de ce marché. On compte d'ailleurs de nombreuses startups qui se lancent uniquement dans ce créneau, par exemple pour proposer des applications mobiles ou se positionner dans le secteur de la sharing economy. Encore faut-il respecter scrupuleusement les règles en la matière, au risque de voir les sanctions civiles ou pénales appliquées. Ce JURITIC a pour but de faire le point sur les actualités législatives et jurisprudentielles dans ce domaine, en tenant compte des tendances récentes observées sur le marché.

Cette conférence s'adresse aux gestionnaires de projets IT, du secteur privé ou du secteur public, aux avocats, aux juristes d'entreprises et aux magistrats, intéressés par une approche pratique des règles en vigueur dans le domaine du commerce en ligne.

Renseignements et inscriptions : www.crids.eu
081/72.52.04 - sarah.fievet@unamur.be

Tarif : 150 euros la journée
(documentation, pauses et lunch compris)

OBFG : 6 points

8h45 Accueil des participants

Session de la matinée présidée par Jean-Paul Triaille

9h15 Introduction de la journée par le président de séance

9h30 Le régime TVA des opérations de commerce électronique
Amélie Lachapelle, Doctorante Aspirante du FRS-F.N.R.S. à l'UNamur (CRIDS)

10h00 Tendances récentes et actualités de la publicité en ligne
Alexandre Cruquenaire, chargé d'enseignement à l'UNamur (CRIDS), chargé de cours invité à l'UCL, avocat au barreau de Namur (Philippe & Partners) et Elodie Lecroart, avocate au barreau de Namur (Philippe & Partners)

10h30 Le point sur les dispositions du Code de droit économique en matière de contrats en ligne
Hervé Jacquemin, chargé d'enseignement à l'UNamur (CRIDS), chargé de cours invité à l'UCL et à l'ICHEC, avocat au barreau de Bruxelles (Ulys)

11h00 Pause-café

11h15 La vente de médicaments en ligne
Camille Bourguignon, avocate au barreau de Paris (Ulys)

11h45 Les plateformes de financement participatives – le crowdfunding
Joan Carette, avocate au barreau de Bruxelles (Liedekerke)

12h15 Séance de questions-réponses

12h30 Déjeuner

Session de l'après-midi présidée par Hervé Jacquemin

14h00 L'interdiction des pratiques déloyales en matière de commerce électronique
Déborah Gol, maître de conférences à l'ULg, avocate au barreau de Liège

14h30 Le règlement extrajudiciaire des litiges de consommation
Nathalie Jouant, attachée au SPF Economie, Classes Moyennes et Energie

15h00 Pause-café

15h15 Les sanctions pénales et mesures alternatives
Julie Feld, substitut du Procureur du Roi de Bruxelles

15h45 Focus sur les éléments-clés de l'agenda numérique en matière de commerce électronique
Emmanuel Pieters, Directeur Cellule Agenda numérique, Télécoms, Poste, cabinet d'Alexander De Croo, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Agenda numérique

16h15 Questions-réponses

16h30 Conclusion par le président de séance

16h45 Fin de la journée